



MOBIMART PLUS

Mobilità e bigliettazione intelligente mare terra

Composante T1

Analyse AS IS des systèmes tarifaires appliqués et de la législation de référence au niveau des régions de la zone de coopération

Rapport d'analyse AS IS

Produit T1.2.1

La cooperazione al cuore del Mediterraneo La coopération au cœur de la Méditerranée









Tarifs et systèmes tarifaires (Tableau 1)

1. Règlements et planification

Niveau régional La loi régionale n. 24/2015, qui a modifié la loi régionale du 7 novembre 2013, n. 33 (Réforme du système de transport public régional et local) et la loi régionale no. 18 (Dispositions urgentes de première application de la loi régionale du 7 novembre 2013, n ° 33), réglemente le transport dans son ensemble au niveau régional.

En particulier, les articles suivants sont cités :

• Article 6 (Compétence de la Région): la Région approuve le programme des services de transports publics régionaux et locaux. Programme qui identifie les méthodes de détermination des tarifs, d'intégration tarifaire et d'indexation et a été approuvé par la résolution no. 7/2017 du 27.07.2017, rapportant les sujets suivants dans le chapitre de la politique tarifaire : o CRITÈRES DE POLITIQUE TARIFAIRE o NIVEAUX DE TARIFS o CONTRASTE D'ÉVASION TARIFAIRE o BILLETTERIE ÉLECTRONIQUE • Article 18 (Tarifs) : régit les critères de détermination des tarifs. La région de la Ligurie a également adopté un DGR qui fixe les limites des tarifs pour LPT, en dessous desquels les opérateurs individuels peuvent proposer leurs propres tarifs qui seront ensuite approuvés par les autorités locales respectives sur le territoire desquelles chaque opérateur opère.

En ce qui concerne les mesures adoptées par la commune de Gênes, les références au système tarifaire LPT se trouvent dans les résolutions suivantes :

- DCC-2013-18 : EXAMEN DU SYSTÈME TARIFAIRE DU SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC LOCAL GÉRÉ PAR A.M.T. SPA.
- DGC-2016-137 EXAMEN DES SEUILS ISEE POUR L'ACCÈS AUX TARIFS APPLIQUÉS PAR AMT SPA POUR LE SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC LOCAL DANS LE BASSIN URBAIN « G » de GENÈS.

2. État de l'art des systèmes tarifaires de l'Opérateur TPL de la commune de Gênes

Sur le territoire de la commune de Gênes, l'AMT (récemment fusionné avec ATP) gère les transports publics locaux dans le bassin de circulation urbaine G de Gênes et le service ferroviaire sur la ligne Gênes-Casella. La prestation réalisée par route, métro, systèmes spéciaux et par mer,









est par un contrat stipulé par l'AMT avec la Métropole le 20/12/2017 (avec révision ultérieure du 12/12/2018), valable à partir du 01 / 01/2018 au 03/12/2019. Le contrat de service stipulé entre la Métropole et l'AMT régit l'exploitation des transports publics locaux effectués de quelque manière que ce soit et confiée sous quelque forme que ce soit, afin de répondre quantitativement et qualitativement la demande, conformément à la loi régionale en vigueur sur les transports publics locaux. Le contrat prévoit des obligations spécifiques, y compris économiques, qui lient à la fois l'administration municipale et la société. En particulier, l'AMT assure le service de transport public de la ville de Gênes en échange d'une redevance payée par la Métropole, qui s'engage à son tour à promouvoir ce service en intervenant sur la mobilité urbaine. À terme, le contrat de service régit la vente de l'AMT à la Métropole d'un service mesure en km produit et évalue avec des critères de qualité à prix préétabli. Le système tarifaire actuellement en vigueur est conditionné par la division préexistante en 2 bassins distincts. Actuellement, cette condition ne permet pas :

- aux utilisateurs interchangeabilité de l'opérateur à l'exception du paiement d'un tarif ordinaire supplémentaire par rapport à la "zone" urbaine ;
- le concessionnaire du service extra-urbain, en raison de la reconnaissance de droits exclusifs, n'est actuellement pas autorisé, dans la définition du plan de bassin par la métropole, à court / moyen terme deux systèmes de billetterie distincts resteront.

Cependant, l'objectif futur sera examiné un système intégré unique ici pourra également être mis en œuvre dans le nouveau système de billetterie électronique que la région de la Ligurie promeut. L'opérateur unique de LPT sur le territoire de la Commune de Gênes AMT spa propose une large gamme de billets de voyage pour répondre aux différents besoins des voyageurs occasionnels ou réguliers ainsi que des tarifs réduits dédiés à des catégories spécifiques déterminées. Le système tarifaire est ensuite approuvé et approuvé pour la municipalité de Gênes. Les différents tarifs proposés aux utilisateurs sont expliqués en annexe de ce document, sous la forme d'un extrait de la Carte Mobilité élaborée par AMT spa et publiée sur le site internet de la société. A noter que certains titres de transport ne sont valables que sur le réseau AMT, comme le billet Volabus, le billet Navebus ou les billets aller simple pour des installations spéciales (remontées mécaniques et funiculaire de Sant 'Anna).









Services de billetterie intermodale intégrés existants ou prévus (Tableau 2)

1. Règlements et planification Ville métropolitaine de Gênes

Avec sa propre résolution no. 20, le 31 juillet 2019 le Conseil Métropolitain de Gênes a approuvé le PUMS - Plan de Mobilité Urbaine Durable, dont les macro-objectifs à atteindre à moyen / long terme, répondent à des intérêts généraux d'efficacité et d'efficience de la mobilité et la durabilité environnementale, et en particulier :

- efficacité et efficience du système de mobilité
- durabilité énergétique et environnementale
- sécurité de la mobilité routière
- durabilité socio-économique Le PUMS envisage des stratégies et des actions sur l'ensemble du territoire métropolitain, caractérisées par une valeur de niveau supra-communal et articulées sur 6 axes :
- renforcer les transports publics et améliorer la qualité de service
- intégrer les systèmes de transport et donner de la cohérence au système de stationnement en mettant l'accent sur l'échange modal
- améliorer la circulation privée, adapter le réseau, développer de nouveaux systèmes de partage
- gestion de la mobilité et solutions intelligentes : info-mobilité, mobilité électrique, «mobilité douce»
- une nouvelle logistique des biens urbains
- diffuser la culture de la sécurité de la mobilité et de la mobilité durable Le PUMS indique parmi les interventions prioritaires du plan scénario la réalisation de 4 axes de force pour les transports publics locaux dans le but de doter la ville d'un système :
- répandu sur les grandes lignes de la ville
- rapide à construire
- fonctionnement flexible
- sans émissions polluantes

Le PUMS est né sur la base des directives nationales établies avec D.M. 4 août 2017 du ministère des infrastructures et des transports «Identification des lignes directrices pour les plans de mobilité urbaine durable, conformément à l'article 3, paragraphe 7, du décret législatif 16 décembre 2016,









no. 257 ", conformément à ce qui est défini dans l'annexe au Document Économie et Finance 2017, confie aux villes métropolitaines la définition de plans d'urbanisme pour la mobilité durable (PUMS), en utilisant les orientations définies dans le décret précité, afin d'accéder le financement par l'État des infrastructures pour de nouvelles interventions de transport de masse rapide, telles que les systèmes ferroviaires métropolitains, le métro et les tramways.

Le Plan d'urbanisme pour la mobilité durable dans la définition formulée dans l'arrêté MIT du 4 août 2017: "... il s'agit d'un outil de planification stratégique qui, sur un horizon de temps moyenlong (10 ans), développe une vision du système de mobilité urbaine - se référant de préférence à la zone métropolitaine, lorsqu'elle est définie - proposant la réalisation de l'environnement , durabilité sociale et économique par la définition d'actions visant à améliorer l'efficacité et l'efficience du système de mobilité et son intégration dans la structure et les développements urbains et territoriaux ". Le SUMP représente donc un outil fondamental pour l'intégration dans les politiques urbaines, orientées vers la «ville intelligente», d'actions non sectorielles, typiques des politiques urbaines soutenues dans le cadre européen du développement urbain durable, qui entend favoriser les actions de lutte changement climatique, production d'énergie propre, prévention des risques, accessibilité dans une perspective d'inclusion sociale et économique, sécurité et santé, confier un nouveau rôle aux communautés en tant qu'acteurs des processus de transformation urbaine. La Cité Métropolitaine de Gênes (CMGE) s'est également dotée du premier Plan Stratégique (PSM) en avril 2017, avec l'approbation par le Conseil Métropolitain du document qui représente l'acte fondamental d'orientation de l'Organe dans la mise en œuvre L. 56/2014 (Loi « Delrio ») et art. 9 des statuts de la CMGE. En relation avec le PSM, le PUMS constitue la mise en œuvre de stratégies et de lignes d'action, en tant qu'outil de planification stratégique du secteur avec lequel, dans un horizon de temps moyen-long terme, il est prévu de développer une vision systémique de la mobilité urbaine. de la capitale génoise et de l'ensemble de l'aire métropolitaine, en proposant la réalisation d'objectifs partagés de durabilité environnementale, sociale et économique à travers des actions visant à améliorer l'efficience et l'efficacité du système de mobilité et son intégration à l'urbanisme territorial et au développement socio-économique.







2. État de l'art des services intégrés de billetterie intermodale

AMT - Service urbain

Le service urbain propose des tarifs pour une seule zone et des tickets de voyage différenciés pour des usages spécifiques, divisés en tickets simples et abonnements, dont la plupart sont intégrés à d'autres systèmes de transport. Billets intégrés

- Billet «AMT» intégré Trenitalia (1,60 €): valable 100 minutes sur l'ensemble du réseau «AMT» (hors Navebus et Volabus) et sur le service ferroviaire urbain;
- Billet intégré «AMT»
- Navebus (1,60 €) : il vaut un trajet sur le Navebus et 60 minutes sur le réseau «AMT» (hors Volabus). Billets non intégrés
- Billet ordinaire «AMT» (1,50 €) : valable 100 minutes sur l'ensemble du réseau «AMT» (hors Navebus et Volabus) ;
- Billet unique pour les remontées mécaniques et le funiculaire de Sant'Anna (0,90 €). Abonnements intégrés
- Forfait hebdomadaire (17 €) : valable du lundi au dimanche sur l'ensemble du réseau AMT (à l'exception du Volabus) et intégré au service ferroviaire de l'agglomération ;
- Pass mensuel (46 €) : valable le mois de la validation sur l'ensemble du réseau «AMT» (hors Volabus) et intégré au service ferroviaire en milieu urbain ;
- Abonnement annuel (395 €) : valable 365 jours avec la possibilité de choisir le jour de début de validité ; il permet de circuler sur l'ensemble du réseau «AMT» (à l'exception du Volabus) et intégré au service ferroviaire en milieu urbain.

L'intégration tarifaire est le billet AMT-Trenitalia qui offre la possibilité d'utiliser le service ferroviaire métropolitain Trenitalia en plus du transport routier et du métro. Presque tous les billets de voyage sont intégrés à Trenitalia pour la section du réseau ferroviaire de la municipalité de Gênes qui est comprise entre les gares de Nervi, Voltri (avec extension à Gênes-Vesima en été), Acquasanta et Pontedecimo et sur la zone de Le chemin de fer Genova - Casella de la gare Piazza Manin à l'arrêt Pino inclus. Le chemin de fer Gênes-Casella est intégré à certains titres de transport AMT / Trenitalia, le système tarifaire en vigueur prévoit des règles spéciales basées sur une zone tarifaire urbaine appelée «zone U» (de la gare de Gênes Piazza Manin à l'arrêt Pino, inclus) dans dont certains titres de transport en vigueur sur le réseau urbain AMT sont valables (Hebdomadaire, Ordinaire Mensuel, Ordinaire Annuel, Annuel Étudiants de moins de 26 ans, Annuel Entreprise et Annuel Plus de 65 ans AMT / Trenitalia. Le tronçon ferroviaire restant, de l'arrêt Pino à la gare









Casella Paese, est divisé en deux zones tarifaires : Zone A de l'arrêt Pino à la gare Busalletta (incluse) et Zone B de la gare Busalletta à la gare Casella Paese (incluse). Ceux qui empruntent les itinéraires dans l'une de ces deux zones ou deux zones contiguës (U + A ou A + B) doivent utiliser des billets ou des laissez-passer pour la zone FGC 2 ; ceux qui traversent les trois zones (U + A + B) utiliseront des billets ou des laissez-passer pour la zone FGC 3.

AMT - Service extra-urbain

Le service prévoit un tarif articulé sur un système de «zones» et de validité temporelle. Les tarifs sont définis en fonction du nombre de zones traversées, la validité temporelle est prédéfinie à partir du premier emboutissage. Des billets: - Le tarif minimum (tarif A) est de 1,80 € et permet la libre circulation, même avec changement de bus, dans 4 zones consécutives, valable moins de 75 minutes; - Le tarif B (3,00 €) permet la libre circulation, même en cas de changement de bus, dans 8 zones consécutives dans un délai de moins de 120 minutes; - Le tarif maximum (tarif C) de 4,50 € permet la libre circulation, dans les 150 minutes, sur l'ensemble du réseau (à partir de neuf zones contiguës).

Abonnements : - Les abonnements à la Free Circulation Green Card (45,00 € mensuels - 405,00 € annuels), abonnement réservé aux jeunes jusqu'à 26 ans, permet la libre circulation sur l'ensemble du réseau «ATP» à l'exception des tronçons autoroutiers pour lesquels il est-il nécessaire d'avoir un supplément spécial. - Carta Blu (mensuel 40,00 € - annuel 360,00 €), un abonnement réservé aux personnes de plus de soixante ans ou handicapées de plus de 60%, permet la libre circulation sur l'ensemble du réseau ATP à l'exception des tronçons autoroutiers pour lesquels il est nécessaire de disposer du supplément approprié. - Carta Libera (mensuel 50,00 € - annuel 450,00 €), un pass indifférencié qui permet la libre circulation sur l'ensemble du réseau.

Billets de voyage intégrés urbains ou extra-urbains :

TARIFFA	ZONE contigue attraversabili	VALIDITÀ TEMPORALE (min.)	BIGLIETTO ORDINARIO	ORDINARIO	
Α	4	75	€ 1,80	€ 2,00	
В	8	120	€ 3,00	€ 3,50	
С	Oltre 8	150	€ 4,50	€ 5,00	

^{*=}per i titoli integrati vale 100 minuti complessivi – rete AMT+ATP









En ce qui concerne les tarifs intégrés avec d'autres entreprises, à partir du 1er septembre 2018, les abonnements intégrés mensuels et annuels AMT - ATP sont nés. Les deux sociétés ont signé un accord, qui prévoit pour les clients des transports publics la possibilité de souscrire à un abonnement mensuel de 70 € à acheter dans les points de vente ATP et à un pass annuel de 650 € en vente aux guichets de l'AMT grâce à l'utilisation de la carte «City Pass AMT» et en ligne sur le site AMT, tous deux valables sur les réseaux AMT (hors Volabus qui maintient les tarifs commerciaux en vigueur), ATP (hors Airport Shuttle) et Ferrovia Genova Casella.

CityPass

L'AMT CityPass est un projet conçu, développé et mis en œuvre entièrement par l'AMT et représente l'outil le plus flexible pour accéder au réseau de transports en commun local disposant d'une carte unique pour les services proposés par la société de transport. La carte CityPass permet au Client de choisir le type d'abonnement qui correspond le mieux à ses besoins et de passer librement d'un formulaire à un autre sans changer de carte. Avec CityPass, il est possible d'acheter tous les types de pass (annuel, mensuel, hebdomadaire et mensuel facilité) sur le site Web de l'AMT ou de les télécharger dans toutes les billetteries de l'entreprise. Ceux qui achètent sur le site peuvent également décider du jour de départ du mensuel (dans les 30 jours suivant l'achat) et de la semaine (dans les 14 jours après l'achat), sans la contrainte du premier du mois ou du début de la semaine. Les abonnés AMT Annual peuvent également se garer gratuitement dans les trois parkings interchangeables (Piazzale Marassi, Molo Archetti à Pegli, Via Buozzi) jusqu'à 24h00 le jour de l'entrée, en suivant les instructions indiquées par le parcmètre approprié avec une bande orange. Le Client peut également vérifier la date d'expiration de son Annuel via le site internet, dans la rubrique «billets et abonnements», ou en envoyant un SMS au numéro dédié et en quelques secondes vous recevrez un message avec la durée de validité de leur propre carte. Les laissez-passer mensuels et annuels AMT intégrés - urbains et provinciaux peuvent être achetés aux guichets de l'entreprise et à l'application AMT, si équipé de CityPass ou sur le site Web de l'AMT même en cas de nouvelle émission ; un abonnement mensuel de 70 € et un abonnement annuel de 650 €, également valables sur le chemin de fer Genova - Casella.

Une autre solution est DropTicket qui prévoit d'avoir les billets disponibles dans une seule application, de payer facilement les transports en commun avec son smartphone, de faciliter les déplacements en transports en commun pour les transports locaux (titres de transport simples, carnet et abonnements de bus et de métro).









À Gênes, grâce à la collaboration entre A-Tono et la société de transports en commun de la ville, il est possible d'acheter 5 types de billets AMT avec DropTicket, en choisissant de payer par crédit téléphonique ou par carte de crédit :

- le ticket simple urbain pour le bus à partir de 1,50 € (durée 110 '),
- le billet pour les remontées mécaniques et le funiculaire de Sant 'Anna à partir de 0,90 € (durée
 10 minutes),
- 3 titres de transport pour le chemin de fer Gênes-Casella : ou 1 voyage dans 3 zones au coût de 4,50 ou Billets Famille 2 + 1 A / R (20 €) o Famille 2 + 2 A / R (21 €).

L'achat de billets AMT avec DropTicket est simple et rapide, après avoir téléchargé l'application gratuitement dans les magasins Google Play (Android) et Apple Store (iOS) et acheté le billet choisi, la validation du billet est reçue directement sur l'application et est contextuelle à l'achat, donc aucune validation à bord n'est nécessaire et le ticket peut être présenté en cas de contrôle au personnel en charge directement depuis l'application.

ILA: Instant Lane Access

ILA est le projet d'expérimentation de paiement intelligent sans numéraire pour accéder aux billets de voyage AMT de manière simple et rapide. Les totems ILA sont présents sur les principaux arrêts du réseau urbain de Gênes, à bord des véhicules du service Volabus et Airlink et sur la ligne 782 - Portofino Le système permet d'accéder aux meilleurs tarifs mono et multi-passagers jusqu'à quatre personnes avec une seule carte. Le système lla permet au voyageur d'obtenir le tarif le plus avantageux, en fonction du mode de transport, du nombre de trajets et de passagers.

Mini Carnet Web

Sur le site de l'AMT, il est également possible d'acheter un carnet de 5 tickets de 1,50 euros chacun utilisables sur l'ensemble du réseau AMT (hors Volabus et Navebus) ou à partir de 0,90 euros chacun pour un trajet sur les remontées mécaniques de l'AMT et sur le funiculaire de Sant. Anna. L'achat du livret peut se faire via le circuit Paypal ou par carte bancaire. Une fois le paiement effectué, un SMS avec le code du carnet est reçu sur le téléphone mobile, indiqué lors de l'achat, qui doit être utilisé chaque fois que le client souhaite consommer un billet. La validation s'effectue via la même page Web à partir de laquelle l'achat a été effectué. Le ticket validé est toujours envoyé par SMS au numéro de portable indiqué précédemment, le seul via lequel le Mini Carnet peut être utilisé. Le système découle de la nécessité de fournir un service qui n'inclut pas le coût du message pour l'envoi de la demande, un téléphone mobile est associé à chaque livret, pas









nécessairement de la personne qui a effectué l'achat, de sorte que les achats sont également facilités pour les amis ou les parents. Mini Carnet Web n'a pas de date d'expiration et constitue un «stock virtuel» pratique, à utiliser selon ses besoins. Le système permet le contrôle résiduel du carnet et la vérification de la validité du billet acheté. Le ticket par SMS Certains billets de voyage peuvent être achetés par SMS directement depuis votre téléphone mobile : - le ticket 110 '(1,50 €) valable uniquement sur le réseau AMT - le ticket 1 trajet (0,90 €) pour les remontées mécaniques et le funiculaire de Sant 'Anna, valable 10 minutes à partir de

Le ticket par SMS

Certains billets de voyage peuvent être achetés par SMS directement depuis votre téléphone mobile :

- le ticket 110 '(1,50 €) valable uniquement sur le réseau AMT
- le ticket 1 trajet (0,90 €) pour les remontées mécaniques et le funiculaire Sant'Anna, valable 10 'à partir de l'heure indiquée dans le ticket SMS de confirmation d'achat.

Le «ticket virtuel» est ensuite reçu sous forme de SMS reprenant les détails du ticket acheté. L'achat est simple et immédiat : avant l'embarquement, il suffit d'envoyer un SMS avec le texte AMT ou le texte ASC (pour le billet de remontée). Le billet acheté arrive en quelques secondes, a une validation automatique et ne nécessite aucune annulation. En cas de vérification, il suffit de montrer au personnel votre téléphone portable avec le message reçu. Le coût du billet est facturé directement au crédit ou au compte téléphonique, auquel s'ajoute le coût de la demande SMS qui peut varier en fonction de votre plan tarifaire téléphonique. Le service de billetterie mobile est flexible et accessible à tous : il peut être acheté à tout moment et n'importe quel jour sans avoir besoin d'enregistrer une carte de crédit.

3. Développements futurs des services de billetterie LPT intégrés

Le conseil régional de Ligurie a mis en place des ressources spécifiques pour les "systèmes de transport intelligents". Les fonds font partie de l'accord pour le renouvellement de la flotte régionale avec les fonds POR FESR prévus pour le système de billetterie électronique pour certaines villes liguriennes : Gênes, Imperia et Sanremo. La billettique électronique est vue comme une opération stratégique à la fois pour rendre un système de transport de plus en plus moderne pour les Ligures et pour récupérer des ressources de la lutte et de la prévention à l'évasion. Mais aussi une solution qui permettra aux citoyens et aux touristes de s'informer des horaires des moyens de transport et de se déplacer sur tous les transports publics de la Région de manière simple. L'idée pourrait être









d'avoir un centre de contrôle unique qui collecte toutes les données afin de compenser les revenus entre les différents opérateurs de transport régionaux en fonction de l'utilisation réelle des services par les usagers.

Offre de services multimodaux actifs et/ou intégrables (Tableau 3)

Le service est géré par AMT sur le territoire de la municipalité de Gênes un système de transport public multimodal dans la ville de Gênes qui comprend bus, trolleybus, métros, funiculaires, un chemin de fer à crémaillère, des ascenseurs, qui peuvent tous être utilisés avec les mêmes titres de transport pour une intégration totale entre les différents modes. . Une expérimentation est actuellement en cours sur les systèmes souterrains et verticaux pour évaluer la participation des citoyens en cas de service gratuit.

1. <u>Liste des services LPT en place</u>

Il est possible de planifier des déplacements en choisissant selon différents besoin :

- Lignes de bus : AMT gère plus de 140 lignes de bus qui relient de manière capillaire les 1 002,18 kilomètres du réseau génois, dont les services d'appel Drinbus et Taxibus ;
- Services intégratifs : 28 services supplémentaires (dont 9 lignes Taxibus) desservent les points les plus difficiles de la ville grâce à des minibus qui peuvent atteindre des zones et des routes autrement inaccessibles aux bus normaux ;
- Transfert de / vers l'aéroport (Volabus) : pour l'aéroport Cristoforo Colombo, vous pouvez choisir Volabus, le service dédié qui relie le centre et les deux gares de Brignole et Principe à l'aéroport de Gênes en seulement 30 minutes ;
- Ascenseurs « spéciaux » : deux funiculaires, un train à crémaillère et 15 ascenseurs qui relient les hauteurs de Righi ou le belvédère de Castelletto ;
- Métro : pour vous déplacer dans Gênes, vous pouvez également utiliser le métro qui va de Valpolcevera au centre (section Brin Certosa station Brignole), avec un parcours le long de huit stations ;
- Navebus : AMT propose le service de transport public Navebus par mer qui relie le quartier Pegli à l'ouest avec le Porto Antico au centre-ville en 30 minutes environ ;









- Chemin de fer « Genova - Casella » : le train historique, principalement touristique, des trois vallées à voie étroite qui, de Gênes, conduit à la ville de Casella.

Enfin, AMT travaille en collaboration avec la municipalité de Gênes et le conseil municipal et provincial des problèmes de handicap pour offrir des services dédiés aux personnes à mobilité réduite.

A partir du 1er janvier 2021, Amt gère également la desserte routière de toute l'aire métropolitaine de Gênes, diversifiant ainsi son offre entre les services urbains et provinciaux.

2. <u>Développements futurs des services du Transport Publique Locale</u>

La municipalité de Gênes étudie actuellement la construction d'importantes interventions infrastructurelles, qui concerneront l'extension du métro et la construction d'un système d'axes de ligne principaux pour le bus électriques :

- Prolongement métro : Le métro actuel de Gênes s'étend de la station Brignole à la station Brin, avec six stations intermédiaires. Les travaux sont en cours pour le prolongement de la ligne de Brignole à Piazza Martinez, dans le Val Bisagno, et de Brin à via Canepari, dans le Val Polcevera. Des moyens financiers sont également prévus et acquis, visant à :
 - · une nouvelle extension de la ligne de Canepari à Rivarolo,
 - · l'achèvement de la station Martinez avec une nouvelle sortie sur la Piazza Terralba,
 - · construction d'une nouvelle gare dans la zone centrale, à p.za Corvetto, qui existe déjà mais qui nécessite la construction de portes d'accès depuis le niveau de la rue.

La municipalité a présenté de nouvelles demandes de financement pour la construction d'autres infrastructures et systèmes de transport ainsi que pour une nouvelle extension de la ligne souterraine, actuellement en attente de réponse du ministère

- Mise en place du système de ligne principaux pour le bus électriques : Le projet développé prévoit l'infrastructure des lignes urbaines suivantes avec un système de tramway à exploiter avec 145 véhicules à 18 m sur un total de 48,0 km de réseau :
 - · Val Bisagno, entre la délégation de Prato et la gare Genova Brignole,
 - · L'axe de Corso Sardegna, reliant le quartier de Marassi et la zone du Stade avec la gare de Brignole,
 - · Citoyen de Levante, entre la délégation de Nervi et la gare de Gênes Brignole,
 - · Quartiere della Foce, reliant la gare de Brignole au quartier Fiera en cours de transformation partielle à travers le projet Waterfront,
 - · Centre-ville, entre les deux gares principales de Brignole et Principe,









- · Ponente dans la ville, entre la gare Principe et la délégation Prà, à travers les quartiers de Sampierdarena et Sestri Ponente, aéroport avec des succursales dans la zone commerciale de Campi et l'aéroport,
- · Achèvement des infrastructures du nœud de Brignole pour permettre l'interconnexion et l'échange des nouvelles lignes avec les infrastructures existantes (notamment le métro et le trolleybus) ;

Liste des services d'infomobilité (Tableau 4)

Ce paragraphe énumère les principaux services d'infomobilité présents sur le territoire de la municipalité de Gênes, dont les fonctions sont gérées par l'administration publique et par la société AMT S.p.A qui gère le service de transport public local.

1. Services d'infomobilité gérés par la Municipalité de Gênes

- Panneaux à messages variables : 27 systèmes répartis sur tout le territoire communal géré par l'AOC de la Municipalité de Gênes (données mises à jour jusqu'en novembre 2021)
- **Mobilitypoint** : site web où il est possible d'obtenir des informations relatives aux différents services de mobilité, y compris les transports publics locaux, http://www.mobilitypoint.it

2. Services d'infomobilité gérés par AMT S.P.A

- AMT App : Application smartphone téléchargeable gratuitement pour les systèmes Android et iOS qui vous permet d'accéder à tout moment et en tout lieu aux informations sur les transports. L'application, grâce à la géolocalisation de l'utilisateur, permet de visualiser une carte navigable qui montre les arrêts à proximité, à partir de laquelle on peut obtenir des informations sur les transits en temps réel. En plus des informations sur les horaires et l'ensemble du réseau AMT, il est également possible, par l'application, lire les communiqués de presse de l'entreprise, vérifier les éventuelles modifications du service prévu et acheter des tickets de transport.
- **Nouvelle chaîne Telegram**, qui permet à tous les abonnés de recevoir des mises à jour sur le service Amt, urbain et provincial, en temps réel sur leur smartphone









- Infobus : le service conçu pour la cible moins habituée aux systèmes technologiques plus avancés, permet de connaître en temps réel les temps de passage de toutes les lignes de bus passant par les arrêts. Infobus est accessible à la fois du site Internet de l'AMT et de votre téléphone mobile par SMS. Dans ce dernier cas, les temps de transit des bus à l'arrêt choisi peuvent être reçus par SMS. En envoyant un SMS, avec le code d'arrêt, (chaque arrêt en a un, composé de 4 chiffres maximum) en spécifique numéro, en quelques secondes un deuxième SMS de réponse fournira une prévision en temps réel des transits de les lignes qui le traversent. Le coût d'envoi du message est à la charge du client.
- Projet expérimental ILA (Instant Lane Access) qui permet d'accéder au réseau en temps réel, en faisant un "tap" avec sa carte de paiement sans contact et de bénéficier des meilleurs tarifs mono et multi-passagers (jusqu'à 4 personnes avec un seul article) avec une méthode innovante au niveau national et européen ; actuellement disponible sur dix arrêts très fréquentés, à bord de Volabus et AirLink et sur la ligne 782 Portofino.
- Le service SMS: Pour 25 lignes de bus, le train à crémaillère Principe-Granarolo, le funiculaire Zecca Righi, l'ascenseur Montegalletto, le chemin de fer Genova Casella et le Navebus, AMT a activé le service pour recevoir un SMS gratuit en temps réel sur leur mobile téléphone, avec des informations sur toute interruption du service de la ligne qui les intéresse et le retour ultérieur à la normalité.
- Signalisation à l'arrêt : Avec le projet « City Transport », l'AMT a adopté une structure de poteaux qui, par rapport aux précédentes, permet une meilleure lisibilité : dans l'en-tête, en partie haute, se trouvent les bornes de destination. En partie basse, à hauteur des yeux, vous trouverez des informations plus détaillées (horaires de départ/passage et/ou fréquences, évolution des lignes, possibilités d'échanges, lieux d'intérêt pour les clients). Il existe 410 pôles de transport urbain.
- Alertes clients et système SIMon (Système de suivi d'information en temps réel sur la desserte routière) : les arrêts répartis sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Gênes (2.471 arrêts pour les lignes urbaines et 490 arrêts pour les services annexes) sont autant de points d'information que l'AMT utilise pour communiquer nouvelles sur le service à la clientèle.









Les évolutions de service (modifications de parcours et d'horaires prévues, initiatives, etc.) sont signalées par une fiche spéciale "Avis Clients" affichée aux arrêts des lignes concernées, mais surtout par les centrales électroniques SIMon (Système Intégré de Suivi des Transports et d'Information Clients), des informations alternatives relatives au passage des bus surveillés avec des actualités de service mises à jour et transmises en temps réel. Dans les funiculaires et les ascenseurs, les clients sont informés des modifications du service via des "Avis Clients" papier. Dans le métro, les informations sont également diffusées via des écrans vidéo dans les stations et avec des annonces vocales. Les avis sont communiqués aussi aux médias (agences, journaux, radio, TV et journaux en ligne) par l'envoi de communiqués de presse. Les communiqués de presse, lorsqu'ils sont envoyés à la presse, sont publiés sur la page du site www.amt.genova.it dans la section « AMT News » ; de cette façon, une large diffusion directe des nouvelles et des informations sur le service et sur l'entreprise est garantie. Des contacts permanents avec les journaux permettent de diffuser l'actualité du service, notamment en cas d'événements particuliers.

Durabilité économique et financière de l'offre (Tableau 5)

Les données sur la viabilité économique et financière de l'opérateur TLP AMT spa se référant aux derniers états financiers approuvés, pour l'année 2019, sont les suivantes : • Le chiffre d'affaires des ventes et services s'élève à 58,8 millions d'euros • La valeur totale du coût de production est de 183,9 millions / € • Le rapport entre les deux quantités est de 32 % • Autres revenus et revenus (contributions) 125,9 millions / € Voici quelques données relatives à une étude réalisée par AMT spa qui a comparé les politiques tarifaires de la ville de Gênes avec d'autres villes italiennes. Ces données peuvent vous permettre de réfléchir et d'évaluer tout raisonnement sur la manière d'améliorer et d'optimiser les plans tarifaires par rapport à la pérennité économique et financière de l'offre de l'opérateur LPT.









Fonds européen de développement régional Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

"AMTGe	nova			BENCHMA	ARK TARIFF	E TPL OTT	OBRE 202	.0					
Titoli di viaggio		Genova			Milano			Torino			Bologna		
	costo	durata	vettori	costo	durata	vettori	costo	durata	vettori	costo	durata	vettori	
gratuità	inf 1,15 m			under 14 con Card		ATM zona M1 M3+rete Trenord*	annuale 3euro con bip card	da 3 a 11 anni	GTT (rete urbana + sub di To)	sotto 1 m under 14 con Card		area urbana	
oiglietto ordinario	1,6	100 minuti	AMT + TI	2	90 minuti	ATM zona M1 M3+rete Trenord	2	90 minuti	GTT rete urbana + TI (urbana)	1,5	75 minuti	area urbana	
	46	30 gg	AMT + TI	39	mese solare	ATM Urbano+ Trenord **	38	dal 28 mese prec.	GTT rete urbana + TI (urbana)	36 impersonale 27 impersonale	30 gg	area urbana	
mensile ordinario				50	mes e solare	ATM zona M1 M3+rete Trenord							
mensile under 26	20/26/30 c/ISEE solo residenti	30 gg	AMT + TI	22 (under 27)	mese solare	ATM Urbano+ Trenord	25	dal 28 mese prec.	GTT (rete urbana + sub di To)		30 gg	area urbana	
				37,5	mes e solare	ATM zona M1 M3+rete Trenord							
annuale ordinario	395	365 gg	AMT + TI	330	12 mesi solari	ATM Urbano+ Trenord	310	12 mesi	GTT rete urbana	330 impersonale	365	area	
				460	12 mesi solari	ATM zona M1 M3+rete Trenord				300 personale	365	urbana	
annual e under 26	da 240 a 255	365 gg	AMT + TI	200 (under 27)	12 mesi solari	ATM Urbano+ Trenord	258	12 mesi	GTT (rete urbana	220	365	area urbana	
				345	12 mesi solari	ATM zona M1 M3+rete Trenord	da 158 a 208 c/ ISEE	12 mesi	+ sub di To)				
				*città di Milano	o + 21 Comuni (da Fiera)	a Assago a Rho							
					na ATM+tratte urb e Passante Ferrov								

AMTGen	ova								
Titoli di viaggio		Firenze		Bari			Roma		
	costo	durata	vettori	costo	durata	vettori	costo	durata	vettori
gratuità	sotto 1 m		area urbana +tramvia	sotto 1 m			gratis fino a 10 aa c/ adulto		cittàdi Roma
biglietto ordinario	1,5	90 minuti	area urbana +tramvia	1,2	90 minuti	città di Bari	1,5	100 minuti	1 corsa metro + bus
	35		area	35			35		
mensile ordinario	28 c/isee	mese solare	urbana +tramvia		mese solare	città di Bari	53 impersonale	mese solare	città di Roma
mensile under 26				30	mese solare	città di Bari			
				20 x universitari	mese solare	città di Bari			
annuale ordinario	310		area	250			250		
	260 c/isee	12 mesi	urbana +tramvia		365 gg	città di Bari		365 gg	città di Roma
annuale under 26	252		area	180			*		
	200 c/isee	12 mesi	urbana +tramvia	70 x universitari	365 gg	città di Bari			
							* pergli studenti esiste una tariffa a zone per la Regione Lazio		









Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux aspects qui ont émergé de la recherche dans certaines grandes villes italiennes sur les concessions pour les familles et les moins de 18 ans : Rome Abonnement réduit à 225 € réservé aux familles résidant à Rome dont les membres n'ont pas déjà droit à d'autres prestations et au sein desquelles une combinaison annuelle ordinaire de 250 € a déjà été souscrite. Bologne La possession de 2 forfaits annuels au sein de la cellule familiale donne droit à une remise de 50% sur l'achat de chaque forfait annuel suivant pour les enfants de moins de 18 ans appartenant au même foyer. Florence Abonnement famille : Abonnement annuel subventionné à 75% (232,50 € au lieu de 310 €) à partir du deuxième abonnement annuel ordinaire acheté en même temps au sein d'une même famille, non cumulable avec d'autres avantages. Milan • Moins de 14 ans gratuit • Familles avec 3 enfants à charge ou plus : parents à 50% (165 € au lieu de 330 €)

<u>Sources</u>

Rapport selon ART. 34 - Métropole de Gênes

Carte de la Mobilité - AMT spa

Lignes directrices pour la formation du PUMS de la ville de Gênes - Métropole de Gênes

https://dati.cittametropolitana.genova.it/

https://www.amt.genova.it/amt/

https://dropticket.it/it/news/genova-5-biglietti-di-amt-si-pagano-con-dropticket

https://www.ttsitalia.it/biglietto-elettronico-e-centrale-della-mobilita-la-liguria-al-centro-

dellinnovazione-nellits/

www.regione.liguria.it



